

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 26 octobre 2023

### **AMI 2023 « Pôles territoriaux de coopération économique émergents (PTCE) » : 1 lauréat en Occitanie**

Olivia Grégoire, ministre déléguée, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme et en charge de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), a annoncé mardi 17 octobre les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt 2023 pour **favoriser l'émergence des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)**.

Le PTCE est un outil pour **développer des projets coopératifs économiques innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire**. Il donne un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques. En cela, il permet d'incarner la passerelle entre l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et le reste de l'économie.

**Au niveau national, 15 lauréats** - sur 67 candidatures réceptionnées - vont bénéficier d'un financement à hauteur de **100 000 euros chacun**, pendant deux ans, ainsi que d'un accompagnement soutenu à travers un bouquet de services qui permettra de renforcer leur développement.

**Le lauréat issu de la région Occitanie est le pôle ESS « Les Herbes Folles » à Toulouse**. Cette association d'acteurs, qui regroupe des structures dans l'économie circulaire et de la mobilité douce, a pour ambition de faire du lieu dans lequel il est installé un PTCE qui rayonne sur la Métropole de Toulouse.

*« Je me réjouis que l'Occitanie compte un nouveau lauréat cette année parmi les 15 retenus au niveau national. Cette sélection vient renforcer les 4 PTCE d'Occitanie lauréats en 2021 et 2022. Ce résultat témoigne de l'excellent dynamisme des acteurs de terrain et de leur volonté accrue de développer la coopération dans les territoires autour de projets innovants, solidaires et locaux. »* précise Pierre-André Durand, Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

#### **Rappel des lauréats 2021 et 2022**

En 2021, les deux projets sélectionnés étaient *Recycl'Oc* (Montpellier) pour le développement d'une économie circulaire du textile et *Edenn* (Toulouse Nord) pour la mise en œuvre d'actions dédiées à l'alimentation et à l'agriculture urbaine en zone prioritaire de la politique de la ville et la généralisation de l'économie circulaire pour créer de l'emploi non délocalisable. En 2022, les deux lauréats étaient *Calade*, centre socio-culturel (Gard) qui fait émerger des solutions dans le champ de l'économie circulaire sur 4 filières : le réemploi-recyclage, l'alimentation durable, l'éco-construction et les déchets verts-biodéchets puis *les Jardins du Girou* (Haute-Garonne) pour la création d'un éco-pôle de production maraîchère en agriculture biologique.

## CONTACTS PRESSE

**Préfecture de la région Occitanie** : Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75, Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31 - [service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr) | 05 34 45 34 45